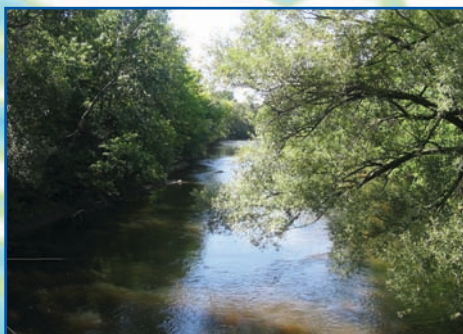


Plan directeur du quartier Les Saules



PLAN D'ACTION



**PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER
LES SAULES**

PLAN D'ACTION

AVRIL 2005



Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement naturel		
Sous-élément	1- Qualité du couvert végétal		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance du couvert végétal en bordures des axes routiers dans certains secteurs; dont les boulevards Masson/L'Ormière, Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel. • Grands arbres: lacunes au niveau d'un entretien adéquat; de la plantation et du remplacement. • Carence au niveau de l'aménagement des terrains résidentiels et secteurs de walk-up (aménagement paysager ou floral). • Manque de verdure et d'arbres au niveau des ensembles commerciaux et des parcs industriels. • Terrains vagues à mettre en valeur. 			
Actions proposées		Caractéristiques	
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
1. Planter des arbres dans les espaces et propriétés publics, découlant du Plan directeur de foresterie urbaine de la Ville de Québec.	Quartier	Ville	Programme
2. Remplacer les grands arbres morts ou malades en bordure des rues résidentielles.	Secteurs	Ville	Programme
3. Distribuer annuellement des arbres pour les citoyens, dans le but d'embellir les espaces privés visibles de la rue et d'améliorer le contact entre les espaces privés et publics.	Secteurs	Ville	Programme
4. Poursuivre les efforts concernant l'intégration de verdure et végétaux lors du réaménagement des voies de circulation.	Secteurs	Ville	Aménagement
5. Procéder à une analyse des terrains vagues afin d'identifier les espaces libres pouvant s'aménager en îlots de verdure et prévoir des plans concepts.	Quartier	Quartier-Ville	Analyse

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement naturel		
Sous-élément	2- Cours d'eau et milieux humides		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Les cours d'eau et rivières traversant le quartier représentent des barrières physiques entre les différents secteurs, ce qui se traduit par un manque de perméabilité entre ces derniers. • La qualité de l'eau des rivières; dont la Saint-Charles; est médiocre en raison du déversement direct des eaux usées. • L'artificialisation des berges des rivières et l'assèchement des milieux humides réduit les propriétés de filtration des eaux. • L'imperméabilisation des sols, résultant de l'urbanisation, augmente l'apport d'eaux usées dans les rivières (égout pluvial). 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
6. Aménager des accès et des liens entre les différents quartiers et le sentier du Parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger.	Secteurs	Ville	Aménagement
7. Aménager des passerelles au-dessus de la rivière Saint-Charles assurant une perméabilité entre les quartiers isolés entre eux.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Aménagement
8. Poursuivre la mise en place de bassins de rétention et la régularisation des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire, dont pour la rivière Lorette.	Secteurs	Ville	Travaux
9. Réaliser un projet-pilote lors de la réfection d'une rue du quartier (60 pieds), pour accroître la perméabilisation du sol par la mise en place de bandes de percolation.	Rue	Arrondissement	Aménagement
Sous-élément	3- Sites naturels et espaces verts d'intérêt		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance au niveau de la préservation des sites d'intérêt naturels, notamment en bordure des rivières Saint-Charles et du Berger. • Certains usages à proximité ne cadrent pas avec la vocation de détente ou de récréation des espaces verts d'intérêt du quartier.. • Les rivières, les parcs et les espaces verts d'intérêt ne sont pas assez reconnus comme milieux naturels de détente ou de récréation. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
10. Mettre en place des corridors (rivières) ou des rayons (sites) de protection pour les espaces verts d'intérêt.	Quartier	Arrondissement	Réglementation
11. Aménager des corridors piétonniers afin de mettre en réseau les espaces verts d'intérêt du quartier et de l'arrondissement.	Quartier	Arrondissement	Aménagement
12. Mettre en place une signalisation (informationnelle, directionnelle) propre à l'arrondissement pour les parcs et espaces verts d'intérêt.	Quartier	Arrondissement	Réglementation
13. Vérifier et modifier, au besoin, les règlements d'urbanisme à proximité des espaces verts d'intérêt (usages non compatibles).	Quartier	Arrondissement	Réglementation
14. Mettre en valeur, par la réalisation d'un plan concept, les espaces publics d'intérêt (rues, places, espaces verts et parcs).	Quartier	Quartier	Programme

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement naturel		
Sous-élément	4- Environnement		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Bruit, poussières : nuisances liées aux activités du dépôt à neige Michelet. • Eau : la qualité de l'eau des rivières; dont la Saint-Charles; est médiocre en raison du déversement direct des eaux usées. • Air : la qualité de l'air se dégrade continuellement avec l'augmentation de l'utilisation des énergies fossiles et non renouvelables. • Sol : terrains vacants contaminés à remettre en valeur. • Cadre visuel : pollution visuelle à améliorer dans le quartier, dont l'affichage agressant, les infrastructures publiques, dont les lignes de transport et de distribution hydroélectriques, l'entreposage extérieur, les cours de rebus, les terrains en friche ou à l'abandon. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
15. Poursuivre la mise en place de mesures de mitigation durables pour les contraintes émanant du dépôt à neige Michelet.	Secteurs	Arrondissement	Aménagement-réglementation
16. Appliquer la réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau potable.	Quartier	Ville	Réglementation
17. Mettre en place un écran végétal en bordure des infrastructures publiques, dont celles hydroélectriques, afin de mieux les intégrer dans le paysage.	Secteurs	Ville-Gouvernement	Aménagement
18. Identifier et décontaminer les terrains vacants contaminés, pour favoriser la consolidation de la trame urbaine.	Quartier	Ville	Analyse-travaux
19. Poursuivre le développement du transport en commun, dont la mise en place de parcours dans l'axe est-ouest rejoignant les autres arrondissements.	Quartier	Ville	Planification
20. Mettre en place des circuits de modes de déplacements alternatifs à l'automobile (cyclistes, piétonniers) afin de rejoindre les éléments importants du quartier (sites, espaces, équipements, etc.).	Quartier	Arrondissement	Aménagement
21. Mettre en place des aménagements de végétation dans les parcs industriels près des secteurs résidentiels ou des artères d'intérêt.	Secteurs	Arrondissement	Aménagement
22. Aménager une zone-tampon entre le Complexe d'affaires Hamel et les résidants de l'avenue O'Neil.	Rue	Arrondissement	Aménagement
23. Affermir les règles d'application de la réglementation sur l'affichage, les terrains vacants, les nuisances et l'entreposage, afin d'améliorer le cadre visuel général du quartier.	Quartier	Arrondissement	Réglementation
24. Développer et mettre en place des principes et des critères de design pour la signalisation, ainsi que pour l'affichage public et commercial.	Secteurs	Arrondissement	Réglementation

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement bâti
Sous-élément	1- Habitation et cadre bâti (bâtiments)

Enjeux, constats ou problématiques

- Manque de logements abordables: projet-pilote dans le secteur du Buisson alliant une coopérative d'habitation et des services communautaires. Par exemple : locaux pour les organismes offrant de l'aide aux personnes avec des besoins particuliers; résidences pour personnes âgées près des secteurs de bungalows.
- Nécessité de requalification de certains secteurs du quartier (bungalows, artères commerciales).
- Vieillesse du cadre bâti résidentiel : résidences construites avant 1965 et secteurs d'immeubles à logements (walk-up); dégradation du cadre bâti commercial.
- Secteur central du quartier moins adapté aux réalités d'aujourd'hui : vieillissement de la population et diminution du nombre de personnes par ménage par rapport à la présence d'équipements publics pour enfants (écoles, parcs).

Actions proposées

Caractéristiques

	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
25. Analyser les besoins en logements abordables, dont la possibilité de transformation d'immeubles à logements privés en coopératives.	Secteurs	Arrondissement	Analyse
26. Dresser un inventaire et analyser les terrains vacants du quartier : possibilité d'implanter logements abordables.	Quartier	Arrondissement	Analyse
27. Augmenter la densité résidentielle dans les secteurs de « bungalows » et le long des artères commerciales.	Secteurs	Arrondissement	Réglementation
28. Favoriser le concept de zonage par étage le long des principales artères, dans le but de créer une mixité résidentielle et commerciale.	Rues	Arrondissement	Réglementation
29. Consolider la trame urbaine le long des principales artères (inventaire des terrains vacants, augmentation de la densité).	Rues	Arrondissement-Ville	Planification
30. Réaliser une campagne de promotion points forts du quartier, pour attirer les jeunes ménages et contrer l'étalement urbain.	Quartier	Arrondissement	Campagne
31. Mettre en place des mesures concrètes concernant les besoins en rénovation pour les résidences construites avant 1965, ainsi que les secteurs de walk-ups (immeubles à logements de moins de 5 étages) construits dans les années 1970.	Quartier	Ville	Programme

Sous-élément	2- Design urbain : forme de l'organisation spatiale
--------------	---

Enjeux, constats ou problématiques

- Problématiques de cohabitation : secteurs résidentiels face aux activités industrielles et aux voies de circulation majeures.
- Perméabilité à augmenter entre les secteurs du quartier : barrières physiques morcelant/isolant les secteurs résidentiels (autoroutes, grands boulevards et rivières).
- Développement prônant une diminution de l'utilisation de l'automobile : morphologie de l'organisation spatiale (ségrégation des usages).
- Réglementation d'urbanisme actuelle vs réalité terrain : terrains vacants; activités industrielles; zones-tampon; densité résidentielle; commerces/services de proximité, etc.
- Le développement de l'urbanisation a atténué au fil des ans la qualité de vie des résidents de certains secteurs.

Actions proposées

Caractéristiques

	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
32. Réaliser un inventaire des endroits problématiques liés à la cohabitation des usages et proposer des solutions viables et acceptables.	Quartier	Arrondissement	Analyse
33. Développer des liens directs (piétonniers, passerelles, cyclistes) entre les secteurs du quartier : résidences vs noyaux commerciaux locaux ou de services publics (sports, loisirs, communautaires, scolaires, etc.).	Quartier	Arrondissement	Aménagement
34. Réviser, au besoin, la réglementation sur le zonage et l'urbanisme pour l'ensemble des zones (usages, densité, zones-tampons).	Quartier	Arrondissement	Réglementation

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement bâti		
Sous-élément	3- Transport : organisation du réseau (infrastructures)		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Liens directs à développer entre les quartiers : corridors pédestres et passerelles pour traverser la rivière Saint-Charles et l'autoroute de La Capitale; améliorer la piste cyclable sur le boulevard Père-Lelièvre et favoriser la mise en place de boucles et de liens, dont le tronçon de piste cyclable dans le Parc Technologique. • Principales artères non conviviales pour les modes de transport alternatifs à l'automobile (transport en commun, piétons et cyclistes). • Problématique de bruit causé par la proximité de certaines rues résidentielles aux autoroutes. • Manque de liens routiers dans l'axe est-ouest. • Circulation difficile en certains endroits :dont le boulevard Masson entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Michelet. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
35. Réaliser un plan d'aménagement de corridors piétonniers sécuritaires (trottoirs dans les quartiers résidentiels, sentiers reliant les quartiers, etc.) et de liens cyclistes de manière à mettre en réseau les équipements importants (sport, loisirs, communautaires, etc.).	Quartier	Arrondissement-Ville	Planification-Aménagement
36. Aménager deux passerelles au-dessus de la rivière Saint-Charles, premièrement entre le secteur du Buisson et le boulevard Saint-Jacques : rejoindre la piste cyclable sur Saint-Jacques; le Parc linéaire; et le pôle commercial sur le boulevard Lebourgneuf, par le futur parcours Métrobus 60 proposé par le RTC; et deuxièmement entre le secteur Masson et les équipements scolaires et sportifs de l'école secondaire La Camaradière.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Aménagement
37. Raccorder au réseau cyclable municipal le tronçon de piste cyclable du Parc Technologique, et le rendre à la Base de plein air de Sainte-Foy.	Secteur	Arrondissement-Ville	Travaux
38. Aménager des murs coupe-son entre les autoroutes et les avenues Daigle et Laurin.	Rues	Ville-Gouvernement	Aménagement
39. Réaménager l'intersection des boulevards Père-Lelièvre et Masson, dans le but de mieux configurer le coin nord-est pour le virage des autobus du RTC.	Rue	Arrondissement-Ville	Aménagement-travaux

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement bâti		
Sous-élément	3- Transport : circulation (types, débit, vitesse) et stationnement		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse élevée, circulation lourde ou de transit : certaines artères et intersections jugées non sécuritaires par les piétons; circulation lourde ou commerciale provenant du parc Armand-Viau dans certains secteurs résidentiels. • Problématique de fluidité sur le boulevard Wilfrid-Hamel, découlant de l'absence de synchronisation des feux de circulation entre le boulevard Masson et l'avenue Saint-Sacrement. • Insuffisance au niveau des corridors piétonniers : pavage des rues trop large : en général, carence de trottoirs un peu partout dans le quartier, dont dans les quartiers résidentiels près des artères commerciales. • Lacunes quant aux traverses pour piétons protégées sur les grandes artères. Comme par exemple l'intersection du boulevard de l'Ornière et de la rue Armand-Viau; le boulevard Wilfrid-Hamel. • Problématique de stationnement à proximité du terminus Les Saules. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
40. Réaliser, suite à une analyse, un plan global de circulation et de stationnement à l'échelle du quartier et de l'arrondissement. Notamment près des équipements publics (ex. parcs, écoles, bibliothèque, etc.).	Quartier	Arrondissement	Planification
41. Mettre en place un plan de signalisation directionnelle de la circulation lourde et commerciale provenant du parc industriel Armand-Viau.	Secteur	Arrondissement-Ville	Réglementation
42. Réaliser une campagne de sensibilisation pour les conducteurs de véhicules à respecter la signalisation et les autres utilisateurs (piétons, cyclistes).	Quartier	Arrondissement-Ville	Campagne
43. Mettre en place des mesures permettant d'assujettir le transport lourd et la circulation de transit dans les rues locales.	Quartier	Arrondissement	Réglementation
44. Synchroniser les feux de circulation sur le boulevard Wilfrid-Hamel.	Rues	Ville	Analyse
45. Repenser la signalisation et réaménager le carrefour à l'intersection du boulevard de l'Ornière et de la rue Armand-Viau. Comme par exemple ajouter de la végétation en bordure, aménagement de « <i>traffic calming</i> », etc.	Rues	Arrondissement-Ville	Aménagement
46. Analyser les problèmes de stationnement à proximité du terminus Les Saules, dans le but d'y trouver une solution durable et incitative à l'utilisation du transport en commun.	Secteur	Arrondissement-Ville	Analyse-réglementation

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement bâti		
Sous-élément	4- Équipements et infrastructures		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations face aux infrastructures : <u>réseau d'aqueduc</u> : désuétude, réparations à la pièce; <u>réseaux d'égouts</u> : déversement des eaux usées directement dans les rivières lors de fortes pluies ou des crues printanières. • Pollution visuelle des infrastructures hydroélectriques et liées aux télécommunications. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
47. Poursuivre la mise en place de bassins de rétention et la régularisation des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire, dont pour la rivière Lorette.	Quartier	Ville	Travaux
48. Mettre en place des aménagements paysagers permettant d'intégrer les infrastructures hydroélectriques et liées aux télécommunications dans le paysage.	Secteurs	Ville-Gouvernement	Aménagement
49. Profiter d'un exercice global de revitalisation des noyaux commerciaux du quartier pour moderniser les réseaux d'aqueduc et d'égouts, et pour procéder à l'enfouissement des fils.	Secteurs	Ville-Gouvernement	Travaux

Plan d'actions proposées

Élément	Milieu de vie—environnement social (services publics)		
Sous-élément	1- Services municipaux		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> Lacunes dans la fourniture des services : <u>bibliothèque</u>: insuffisance des heures d'ouverture; <u>sécurité publique</u>: manque de présence policière; <u>lieux collectifs polyvalents</u> : absence de lieu de rassemblement à fonctions multiples; <u>voirie</u> : entretien des rues déficient depuis la fusion, dont la propreté et le ramassage des feuilles. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
50. S'assurer de la récurrence de la présence de Vélo-Sécur dans les parcs du quartier.	Quartier	Arrondissement-Ville	Programme
51. Mettre en place, conjointement avec la sécurité publique de la Ville, un programme de prévention d'actes de vandalisme ou de nuisance dans les parcs.	Quartier	Arrondissement-Ville	Programme
52. Collaborer à l'émergence de projets communautaires en matière de prévention et de sécurité.	Quartier	Arrondissement-Ville	Campagne
53. Identifier, en collaboration avec le Conseil de quartier, les actions à prendre pour favoriser l'intégration des nouveaux citoyens, et leur maintien dans le quartier.	Quartier	Quartier-Arrondissement	Planification
Sous-élément	2- Services régionaux		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance dans la desserte en transport en commun : fréquence à augmenter le soir et le week-end, notamment les trajets 60, 74, 84, et 87; meilleure accessibilité dans le secteur du Buisson; améliorer la desserte dans l'axe est-ouest et dans les parcs industriels; meilleur aménagement du terminus Les Saules. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
54. S'assurer de la mise en place des deux parcours Métrobus projetés par le RTC (parcours 60 et 87).	Quartier	Ville	Planification
55. Poursuivre le développement du transport en commun, dont la mise en place de parcours dans l'axe est-ouest rejoignant les autres arrondissements.	Quartier	Ville	Planification
56. Aménager des circuits d'autobus pouvant desservir et relier les pôles d'activités économiques aux secteurs résidentiels du quartier, dans la mesure où une promotion des secteurs résidentiels à proximité des parcs industriels pour attirer les travailleurs à y résider est mise en place.	Quartier	Ville	Planification
57. Ajouter du mobilier urbain, des abribus et des téléphones au terminus Les Saules.	Secteur	Ville	Aménagement

Plan d'actions proposées

Élément	Milieu de vie—environnement social (services publics)		
Sous-élément	3- Services gouvernementaux		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisances dans réseau santé/services sociaux : pas de présence continue pour les travailleurs de rue dans le quartier et l'Arrondissement, puisqu'ils sont présent seulement durant la période estivale; CLSC : non centralisé dans le territoire desservi; peu de soutien à la recherche d'emploi pour les immigrants. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
58. Prolonger toute l'année durant le programme de travailleurs de rue sur le territoire de l'Arrondissement.	Quartier	Ville-Gouvernement	Programme
59. Mettre en place, de concert avec les organismes gouvernementaux interpellés, un programme local de soutien adéquat aux immigrants, au niveau de l'intégration, de la recherche d'un logement ou d'un emploi, de l'intégration scolaire, etc.	Quartier	Quartier-Arrondissement	Programme
Élément	Milieu de vie—environnement social (services personnalisés)		
Sous-élément	4- Services professionnels privés et commerces de proximité		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Requêtes quant à l'offre commerciale du quartier : <u>manque de diversification</u>: ex. alimentation naturelle, multiethnique, fruiterie ou fruits/légumes, épicerie fine, café terrasse ou internet, librairie, tissus, Lavomat,.... • Absence d'un véritable noyau commercial et de services de quartier : boulevard Masson, entre la rue Michelet et le boulevard Wilfrid-Hamel. • Réglementation trop permissive au niveau des types d'usages autorisés : peu de possibilités de développement d'un secteur commercial de quartier; comme par exemple la rue Cartier, la 3e Ave, et la rue Racine; si des usages semi-industriels, d'entreposage ou de commerces de gros sont autorisés. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
60. Élaborer une stratégie de consolidation et de renforcement du noyau commercial local et de services, le long du boulevard Masson, entre la rue Michelet et le boulevard Wilfrid-Hamel.	Secteurs	Arrondissement	Planification
61. Évaluer la réglementation portant sur les usages permis le long des artères principales, de manière à favoriser l'implantation de commerces et services de voisinage et de proximité.	Secteurs	Arrondissement	Analyse-réglementation

Plan d'actions proposées

Élément	Milieu de vie—environnement social (services personnalisés)		
Sous-élément	5- Organismes communautaires et mouvements associatifs		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Lacunes au niveau des organismes sociaux et communautaires : manque de soutien et de ressources auprès des immigrants; insuffisance du financement, et de la récurrence de ce dernier, pour les cuisines créatives / collectives et les autres organismes communautaires; coopération entre les organismes communautaires. • Absence de locaux adéquats : <u>les aînés</u>: local pour leurs activités; <u>les jeunes</u>: nouveau bâtiment (Maison des jeunes), manque d'espaces pour rencontres et loisirs; <u>les organismes communautaires</u>: réalisation de la Maison des quartiers (multi-services, CLSC); carence en locaux pour les services communautaires dans le secteur du Buisson. • Manque d'information sur les organismes : leur mission, leur ressources, etc. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
62. Élaborer un plan stratégique définissant l'offre en locaux afin de mieux accueillir différentes activités communautaires ou autres activités de rassemblement (dont la Maison des jeunes et un local pour les personnes âgées).	Quartier	Arrondissement	Planification
63. S'assurer de la réalisation du projet de la Maison des Quartiers.	Quartier	Arrondissement-Ville-Gouvernement	Aménagement-travaux
64. Réaliser un bottin des organismes du quartier et des services offerts par l'Arrondissement et la Ville.	Quartier	Arrondissement	Document
65. Mettre en place, animer et diriger des Tables de concertation, de coordination et de développement pour : le Chantiers urbains, l'entraide communautaire, le développement social.	Quartier	Quartier- Arrondissement	Planification

Plan d'actions proposées

Élément	Milieu de vie—environnement culturel		
Sous-élément	1- Équipements récréatifs, de sports et de loisirs		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Lacunes au niveau des équipements actuels : parcs mal entretenus, mauvais état de la piste cyclable sur le boulevard Père-Lelièvre, pas assez d'accès aux loisirs pour faibles revenus, terrain de pétanque mal entretenu, les heures d'accès à la piscine, manque de poubelles et signalisation dans les parcs,... • Nombreux équipements, mais vieillissants, peu aménagés et loin des autres équipements complémentaires, dont l'aréna, le parc Antoine-Masson, et le parc Les Saules; lacunes au niveau des parcs-écoles: surtout dans le secteur du Buisson. • Plusieurs besoins exprimés en équipements : <u>espaces verts</u> : développement du parc Les Saules et accès au Parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger dans le secteur du Buisson et près de la bibliothèque; <u>autres</u> : circuits cyclables dans l'axe nord/sud et dans le secteur Savio; jeux d'eau au parc J.-B. LaFrance; parc de quartier dans le secteur Masson (à l'ouest du boulevard Masson); terrain vague au parc Dandrieu; piscine publique secteur Nord; parc au coin Masson/Père-Lelièvre; anneau de glace extérieur; terrains de tennis... 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
66. Aménager un espace de détente à l'intersection des boulevards Masson et Père-Lelièvre.	Secteur	Arrondissement	Aménagement
67. Réaliser une stratégie de consolidation et de développement équipements récréatifs, sports et loisirs.	Quartier	Arrondissement	Politique
68. Mettre en place une signalisation propre à l'Arrondissement; pour les équipements récréatifs, de sports et de loisirs.	Quartier	Arrondissement	Aménagement
69. Réaliser les interventions et projets priorités dans le Plan directeur des équipements récréatifs et culturels :			
– reconstruction du pavillon de service Sainte-Monique;	Secteur	Arrondissement	Travaux
– réfection du jeu d'eau, du pavillon de service et réaménagement des aires de jeux 5-12 ans au parc Petit-Bois;	Secteur	Arrondissement	Aménagement
– aménagement de 2 terrains de volley-ball de plage sur le terrain adjacent à la bibliothèque Les Saules;	Quartier	Arrondissement-Ville	Aménagement
– réaménagement et ajout de modules de jeux 0-5 ans au parc I bert.	Secteur	Arrondissement	Aménagement
70. Relier au réseau régional le tronçon de circuit cyclable situé dans le Parc Technologique.	Secteur	Arrondissement-Ville	Aménagement
71. Aménager un parc de quartier dans le secteur Masson (à l'ouest du boulevard Masson, au sud de la Capitale).	Secteur	Arrondissement	Aménagement
72. Aménager des jeux d'eau au parc J.-B. LaFrance.	Secteur	Arrondissement	Aménagement
73. Remplacer le jeu d'eau au parc Petit-Bois, devenu désuet.			
74. Développer le site de la maison O'Neill.	Quartier	Arrondissement-Ville	Aménagement
75. Réaménagement les jeux et asphalté le terrain de basket-ball au parc-école du Buisson.	Secteur	Arrondissement	Aménagement
76. Aménager des modules de jeux et de mobilier urbain au parc Joseph-Tardif.	Secteur	Arrondissement	Aménagement
77. Développer un accès au Parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger à partir du secteur du Buisson.	Secteur	Arrondissement-Ville	Aménagement

Plan d'actions proposées

Élément	Milieu de vie—environnement culturel		
Sous-élément	2- Équipements culturels		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'un lieu de rassemblement de la population et des jeunes. Possibilité : le site de la Maison O'Neill. • Lacunes au niveau des activités culturelles ou fêtes de quartier : événement propre au quartier, comme par exemple une foire commerciale sur Masson; salle polyvalente près du terminus; par exemple à la bibliothèque; afin d'y présenter de spectacles, de pièces de théâtre, de films ou de documentaires. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
78. Mettre en place la Politique culturelle de la Ville à l'échelle de l'arrondissement, dont un des objectifs pourrait faire en sorte que la bibliothèque puisse devenir le lieu privilégié d'accès à la culture pour les résidents du quartier.	Quartier	Arrondissement	Politique
79. Tenir une foire commerciale annuelle dans le noyau central du quartier, soit celui sur le boulevard Masson entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Michelet.	Quartier	Quartier-Arrondissement	Événement
80. S'assurer que le site de la Maison O'Neill puisse s'avérer un lieu idéal de rassemblement pour tenir des événements liés aux arts et à la culture (spectacles, expositions, etc.).	Quartier	Arrondissement-Ville	Entente
Sous-élément	3- Lieux historiques et patrimoine (bâti résidentiel, religieux, etc.)		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Délaissement des équipements religieux et de ses pratiques. • Potentiel de patrimoine (religieux, bâti et naturel) présent dans le quartier à préserver. • Pas suffisamment de sensibilisation au patrimoine bâti lors de rénovations ou de réparations des bâtiments. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
81. Mettre en place des mesures concrètes concernant la culture et le patrimoine à l'échelle du quartier ou de l'Arrondissement.	Quartier	Arrondissement	Politique
82. Inscrire la Maison O'Neill en tant que centre d'interprétation municipal (découlant de l'Étude : vers un plan d'action structurant pour les institutions muséales de propriété municipale).	Quartier	Arrondissement	Entente
83. Mettre en place une forme de reconnaissance du patrimoine dans l'arrondissement (plaques commémoratives, etc.).	Quartier	Quartier-Arrondissement	Campagne
84. Élaborer une stratégie de sensibilisation au patrimoine bâti, par la réalisation et la diffusion d'un guide ou d'une brochure d'intervention architecturale pour les bâtiments d'intérêt.	Quartier	Arrondissement	Campagne

Plan d'actions proposées

Élément	Niveau de vie—environnement économique		
Sous-élément	1- Projets créateurs d'emplois : parcs industriels		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> •Présence de circulation de transit pour les travailleurs des parcs industriels qui ne résident pas dans le quartier. • Carence dans la desserte en transport en commun dans les parcs industriels. • Sensibilisation pour les travailleurs des parcs industriels à consommer ou à venir résider dans le quartier. • Absence d'accès directement à l'autoroute Henri-IV pour le parc industriel Armand-Viau. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
85. Réaliser un plan d'intervention mettant en place des mesures de mitigation efficaces et durables sur les nuisances (bruit, poussières, saleté des rues, circulation lourde, stationnement) des parcs industriels du quartier et du parc industriel Frontenac, dans Duberger.	Secteurs	Arrondissement	Aménagement-réglementation
86. Analyser le règlement de zonage concernant les usages industriels et commerciaux causant un certain degré de nuisances (confiner ces usages, analyser la largeur et les caractéristiques des zones-tampon).	Secteurs	Arrondissement	Réglementation
87. Intégrer les parcs industriels à une stratégie de promotion et de mise en valeur des éléments d'intérêt.	Quartier	Arrondissement	Planification
88. Mettre en place un plan de signalisation directionnelle de la circulation lourde et commerciale provenant du parc industriel Armand-Viau.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Analyse
89. Aménager des liens pédestres/cyclables reliant les secteurs résidentiels et parcs industriels également souhaitable pour diminuer la circulation automobile. Exemple le secteur Savio pour les travailleurs du Parc technologique.	Secteurs	Arrondissement	Analyse
Sous-élément	1- Projets créateurs d'emplois : artères commerciales		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de revitalisation des artères commerciales, principalement le boulevard Masson : attrait des artères peu invitant, en raison notamment de la circulation lourde et la vitesse des véhicules, l'accès aux commerces, l'absence de verdure et de mobilier urbain, le peu de diversification commerciale autour du terminus, etc.; façades de commerces et affichage peuvent laisser à désirer; absence de regroupement des gens d'affaires et commerçants, donc absence de stratégie de consolidation et de développement; absence d'une campagne de sensibilisation pour encourager l'achat local et réduire les fuites commerciales. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
90. Réaliser un exercice de revitalisation et de consolidation du noyau commercial local du quartier, situé le long du boulevard Masson. Soit le secteur situé entre la rue Michelet et le boulevard Wilfrid-Hamel.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Planification-travaux
91. Réviser, au besoin, la réglementation d'urbanisme dans ce secteur: favoriser implantation de commerces/services de voisinage.	Secteur	Arrondissement	Réglementation
92. Procéder, par l'entremise du CLD, à une analyse des besoins de la population en terme de commerces/services de proximité à implanter dans le voisinage : freiner les fuites commerciales et favoriser l'achat local.	Secteurs	Arrondissement	Étude
93. Évaluer les impacts de la réglementation de zonage concernant la possibilité d'aménager des activités commerciales, dont hébergement touristique, et professionnelles sur le milieu de vie dans les secteurs mixtes.	Secteurs	Arrondissement	Analyse-réglementation
94. Établir des critères d'intégration architecturale pour les nouvelles constructions et rénovations aux bâtiments dans le noyau commercial.	Secteurs	Arrondissement	Réglementation

Plan d'actions proposées

Élément	Niveau de vie—environnement économique		
Sous-élément	2- Projets générant un achalandage : centres commerciaux—commerces à grande surface		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de diversification des commerces et services au Carrefour Les Saules, situé en bordure est du boulevard de l'Ornière dans le secteur du Buisson. • Maintien du moratoire sur le développement des commerces à grandes surfaces, qui peut représenter une menace pour les commerces du quartier. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
	95. Analyser la réglementation d'urbanisme afin de favoriser la diversification des commerces/services de proximité et de voisinage à l'intérieur du Carrefour Les Saules.	Secteur	Arrondissement
96. Analyser la réglementation d'urbanisme afin de s'assurer que les grandes surfaces ne puissent s'implanter dans le noyau commercial local sur le boulevard Masson.	Secteur	Arrondissement	Analyse-réglementation
Sous-élément	2- Projets générant un achalandage : équipements récréatifs et touristiques régionaux		
Enjeux, constats ou problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> • Structure d'hébergement de qualité à développer ou à diversifier, sous la forme de Couette & Café, en bordure grandes artères ou à proximité du Parc linéaire : qualité questionnée et vieillissement de l'offre actuelle en hébergement le long du boulevard Hamel, où on retrouve principalement des motels construits dans les années 1950 et 1960. • Potentiel de développement récréo-touristique de la rivière Saint-Charles sous-exploité et sous-développé : site de la maison O'Neill et des environs; parc Chauveau. 			
Actions proposées	Caractéristiques		
	Territoire touché	Intervention-échelle	Intervention-type
	97. Réaliser une étude portant sur le développement d'aménagements d'activités complémentaires au Parc linéaire, dont des activités hivernales.	Quartier	Arrondissement
98. Mettre en place des mesures incitatives pour moderniser la structure hôtelière présente actuellement sur le territoire.	Secteur	Arrondissement-Ville	Programme

G:\Relations avec les citoyens\Communication\Plans de quartier\Final, transmis par FFauteux\Plan d'action-L aules Final.doc